

I

Qu'appelle-t-on ne pas penser ?

« Figurez-vous que je n'y pensais pas. »

Commençons par une citation. Et par une réponse. Elles viennent d'un récit. D'un récit qui reste à jamais une fiction. Elles ne cesseront jamais de lui revenir, de revenir à lui et de lui appartenir. Oui, réponse, car, lisiblement, cette phrase s'adresse à quelqu'un dans la grammaire de l'impératif (« Figurez-vous... ») tout en se référant *déjà* à un objet *préalablement* défini : « Je n'y pensais pas ».

Imaginez la scène, maintenant, vous. Figurez-vous cet échange. Vous hésitez entre croire et ne pas croire. Vous ne savez plus s'il faut croire quelqu'un ou, ce qui est encore autre chose, croire *en* quelqu'un, ou encore croire à

ce que dit quelqu'un, alors qu'il répond sans vraiment répondre : « Figurez-vous que je n'y pensais pas ».

Que répliqueriez-vous, vous, à votre tour, à l'homme (car c'est un homme) qui vous dirait cela, en réponse à une accusation de parjure, au moment où vous lui rappelez une évidence, un fait, un témoignage même ? Dans le texte cité, l'ami rappelle au parjure accusé de bigamie :

[...] mon cher Stéphane, ce n'est pas moi tout de même qui ai un petit peu manqué de mémoire le jour où vous vous êtes marié¹.

Autre façon de signifier, je paraphrase : « Mais enfin vous êtes *parjure*, vous avez commis un *parjure*, vous avez menti, vous dissimuliez, vous saviez que vous étiez en train de mentir et de parjurer² ». Comment réagiriez-vous, et par quelle interprétation, devant quelqu'un

1. Henri Thomas, *Le Parjure*, Paris, Gallimard, 1964, p. 134.

2. Intraductibilité de ce lexique en anglais. J'avais demandé à mes amis traducteurs de garder le mot « parjure » en français. Bien des choses vont en dépendre, presque tout en vérité. « Parjure », le même mot veut dire en français à la fois l'acte de parjurer, le crime, en somme, *perjury*, et l'auteur du parjure, le coupable, *perjurer*.

qui alors vous répondrait : « C'est vrai. Figurez-vous que je n'y pensais pas. Merci¹ » ? Car le personnage du roman aura entouré cette étrange proposition (impératif, demande, suggestion, remarque : « Figurez-vous... ») d'un acquiescement qui n'est pas n'importe lequel (« C'est vrai ») et d'un signe de gratitude proprement insondable (« Merci »). De quelle vérité s'agit-il ? De quoi, au juste, se dit-il reconnaissant ? Que reconnaît-il avec reconnaissance ?

La citation (« C'est vrai. Figurez-vous que je n'y pensais pas. Merci »), je l'ai donc brutalement extraite du roman d'Henri Thomas, *Le Parjure*². Il s'agit bien là, la couverture du

1. H. Thomas, *Le Parjure*, *op. cit.*, p. 134.

2. Pour aller droit, sans attendre, vers le fait du parjure, à savoir du « faux serment » qui se trouve au centre de cet échange et du roman, citons encore quelques lignes. Elles ne représentent qu'une étape dans la narration. Le narrateur : « Ainsi j'ai appris que Chalier s'était rendu coupable de faux serment devant un magistrat américain, avant d'épouser Judith Samson. Il avait déclaré sous serment n'avoir été précédemment ni marié, ni divorcé. La lettre de la Commission mentionnait le fait brièvement, mais donnait la date du mariage avec une référence numérique prouvant qu'une enquête avait eu lieu – et surtout elle mentionnait un complément d'informations concernant son mariage en Europe et les deux enfants qui en étaient nés ». (*Ibid.*, p. 112.)

livre le confirme en droit, d'un « roman », donc d'une *fiction* et d'une fiction *littéraire*. Nous devons ne pas l'oublier car nous n'y reviendrons qu'après un long détour.

« Je n'y pensais pas » ne veut pas simplement dire « j'avais oublié ». Au-delà du *fait* de l'amnésie, voire de l'omission, qui n'est pas une simple perte de mémoire, au-delà de cette défaillance dont il est pris acte, par un *constat*, c'est déjà la confession de quelque manquement au devoir : je n'y pensais pas alors que, comme vous venez de me le rappeler, j'aurais *dû* y penser. C'était là mon devoir, j'étais censé ne pas ignorer cette loi. Plus précisément, cette confession ressemble à un aveu qui s'innocente, donc aussi à une description neutre autant qu'à une confession, à un étrange aveu d'innocence, l'aveu de quelqu'un qui, désavouant son aveu, en quelque sorte, plaide coupable et non coupable à la fois pour avoir cru, innocemment, n'avoir pas eu à se rappeler, n'avoir pas dû se rappeler, ne pas avoir pensé *ce qu'il* fallait, ne pas avoir pensé *qu'il* fallait, qu'il aurait fallu y penser – et d'abord, avant ceci ou cela, à l'impératif d'y penser, de penser à se rappeler d'y penser, de penser à y penser – et ainsi de penser à être fidèle à un engage-

ment, à éviter le parjure : je ne pensais pas que je *devais* me rappeler, je ne pensais pas que j'avais un devoir de mémoire, que je devais ne pas oublier, ne pas m'oublier moi-même, ne pas oublier mon identité de sujet, mon identité à moi-même. C'est un fait, je ne pensais pas, j'oubliais que, comme l'identité à soi du sujet, la mémoire *est*, ou plutôt *doit*, *devrait* être une obligation éthique : infinie et de chaque instant.

Peut-on commettre un parjure « sans y penser » ? Par distraction ? Non par transgression active et délibérée mais par oubli ? Ou parce que ce n'est pas le moment d'y penser ? On se demande si on peut trouver là une excuse, une circonstance atténuante. Et si on peut juger cela pardonnable, de « ne pas y penser » – d'oublier de penser à tout, à toutes les présuppositions et implications de ce qu'on fait ou de ce qu'on dit. Si penser ne peut aller sans risque d'oubli de soi, si oublier de penser, si oublier d'y penser est une faute, si telle interruption, telle intermittence est une faillite, alors qu'appelle-t-on penser ?

Qu'appelle-t-on penser ? Et oublier ? Et oublier de penser ? Qu'appelle-t-on ne pas penser ? Ne pas penser à y penser ? Rien de

plus banal, d'une certaine façon. Car enfin on ne peut raisonnablement demander à un sujet fini d'être capable, à chaque instant, dans le même instant, voire seulement au moment voulu, de se rappeler activement, actuellement, en acte, *continûment*, sans intervalle, de *penser toutes* les obligations éthiques auxquelles, en toute justice, il devrait répondre. Ce serait inhumain et indécent.

Si bien que le « figurez-vous » oscille entre un sens fort et un sens faible. Traduisons. D'une part : il vous est facile d'imaginer que je n'avais pas la tête à ça, je ne pouvais pas penser à tout, j'étais tourné, *a priori*, vers d'autres urgences ou d'autres lois, vers d'autres engagements, ou vers quelqu'un d'autre – qui, pour des raisons tout aussi éthiques, n'appelait et ne méritait pas moins d'attention. D'autre part : bien que cela soit difficile à imaginer, faites un effort d'imagination ou de figuration pour vous mettre à ma place, pour comprendre cette chose singulière qui m'est survenue. C'est comme si je n'étais pas le même, comme si « je » n'était pas identique à plusieurs moments de l'histoire, de l'histoire à raconter ou à rappeler, voire à plusieurs instants du jour ou de la nuit, dans la veille ou le sommeil, la conscience ou l'in-

conscient, puis avec différentes personnes, avec tous les autres en somme auxquels me lient des engagements différents, tous aussi impérieux, tous aussi justes mais incomparables, intraduisibles les uns dans les autres.

Miller le dit si bien, justement, si justement : « *just what the "I" is or becomes in this transaction is another question [...]*¹ ».

Laissons cette question attendre, avec cette autre, qui tient à la situation de tête-à-tête ou de face-à-face entre deux hommes, entre deux amis, entre deux complices, peut-être, ou deux acolytes dont l'un demande à l'autre de le comprendre (« Figurez-vous que je... ») et, donc, de commencer par jouer son rôle, se substituer à lui, s'identifier à lui. L'espace de quelque « nous », au moins virtuel, est déjà supposé par cet échange – comme par tout échange, sans doute. Nous y reviendrons longuement.

Quoi de ce *nous* dans cette scène d'indécidable confession, de confiance ironique, de substitution postulée ? Avant même d'en venir au « parjure » déterminé, au contenu ou

1. « ... la question de savoir ce que ce « je » est ou devient dans cette transaction est ailleurs. » (NdÉ.)

à l'acte du parjure visé par le « Figurez-vous que je n'y pensais pas », n'y a-t-il pas déjà une hantise de parjure initial dans l'échange auquel appartient le « Figurez-vous... » ?

Reste à savoir comment « nous » pouvons parjurer et dire « nous » plus précisément en disant « nous », et en pensant *nous* penser, et *nous* avouer ou désavouer, et *nous* demander ou accorder le pardon. Reste à savoir comment nous pouvons nous dire la vérité, et la vérité de « nous », mais aussi comment nous pouvons alors, sans attendre, trahir, désavouer, parjurer, dénier, renier, abjurer cette vérité supposée du *nous*.